

PERSONNES CIBLÉES	Contremaître sanitaire (brevet fédéral) ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente
TEMPS INDICATIF	Pour le traitement méthodique-didactique du module, nous recommandons aux prestataires de planifier 45 heures de cours.

Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure d'effectuer des précalculs et des postcalculs avec ou sans support informatique, ainsi que de les analyser et de les interpréter. De plus, vous établissez des offres et des factures avec ou sans support informatique. Vous calculez les taux de frais généraux et de charges sociales ainsi que le renchérissement. Enfin, vous établissez des métrés pour le calcul par éléments, effectuez un calcul de prix à l'aide des métrés des éléments et calculez les dépenses engendrées par une planification sanitaire.

Sujets / objectifs

1. Base du calcul de prix

- 1.1. Vous expliquez la structure fondamentale d'un calcul de prix dans la branche sanitaire (C2).
- 1.2. Vous connaissez le contenu des divers éléments de coûts (C2).
- 1.3. Vous connaissez le contenu des principales normes et directives relatives aux éléments de coûts (C2).

2. Précalcul et postcalcul

- 2.1. Vous effectuez des précalculs individuels (C3).
- 2.2. Vous établissez un postcalcul sur la base de rapports et métrés (C3).
- 2.3. Vous calculez les taux de frais généraux et de charges sociales (C3).
- 2.4. Vous établissez des métrés pour un précalcul individuel (C3).
- 2.5. Vous exécutez les précalculs et postcalculs sur support informatique (C3).
- 2.6. Vous évaluez les coûts et établissez des offres pour les installations sanitaires (C3).
- 2.7. Vous établissez des factures pour des installations sanitaires (C3).
- 2.8. Vous établissez des offres et des factures sur support informatique (C3).
- 2.9. Vous calculez le renchérissement (C3).
- 2.10. Vous analysez et interprétez des précalculs et des postcalculs (C4).

41.43 Calcul de prix 2

VERSION : 29.04.2015

3. Calcul par éléments

- 3.1. Vous établissez des métrés pour le calcul par éléments (C3).
- 3.2. Vous établissez un calcul de prix à l'aide des métrés des éléments (C3).
- 3.3. Vous connaissez le contenu des divers éléments (C2).

4. Offres d'honoraires et facturation des travaux de planification

- 4.1. Vous connaissez les phases et les prestations des règlements d'honoraires (C2).
- 4.2. Vous calculez les dépenses engendrées par une planification sanitaire (C3).

Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 90 minutes.

L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen.

Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

Une partie de l'examen du module peut être effectuée à l'aide de moyens informatiques.

Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.